CONSEIL D'ADMINISTRATION DU : 06 décembre 2021.

MEMBRES PRESENTS : 19 (Quorum : 12+ 1 =13) 18 membres et Monsieur Dumont, invité.

HORAIRES D'OUVERTURE : 17H45

DESIGNATIONDU SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Outerleys.

I. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

1. Adoption du procès verbal du 25/11/2021

Je remercie à cette occasion Monsieur Dumortier pour la qualité de son compte rendu et propose de l'adopter.

POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Monsieur Loric devant quitté le Conseil d'administration avant sa clôture, Madame Bance propose d'évoquer les deux questions diverses en début de séance.

A la demande des enseignants d'EPS, il est soulevé le dysfonctionnement du chauffage au gymnase. En effet, la soufflerie envoie de l'air froid.

Madame Bance avait informé les services de la mairie à ce sujet. Monsieur Loric fait part de la vétusté du système et informe de sa démarche à savoir demander le changement du système de chaufferie.

La deuxième question diverse relève de la sécurité aux abords de l'établissement. Madame Bance évoque les voitures qui roulent à vive allure Avenue de la Paix .Monsieur Loric confirme le retrait des ralentisseurs lors de la mise en place des bus Némo et constate qu'ils sont inefficaces lors de ces infractions. Monsieur Loric explicite que le système le plus efficace est celui installé sous forme d'écluse. Des systèmes d'éclairage avec une signalétique piéton sont également mise en place.

Madame Bance demande à ce qu'une étude soit réalisée pour le collège.

Monsieur Loric répond positivement.

2. **Adoption du règlement intérieur modifié du conseil d'administration**

Le règlement intérieur avait été approuvé lors de la précédente séance. Comme convenu, un article a été ajouté. Celui-ci précise qu'un groupe de travail serait convoqué pour une présentation des documents relatifs à la DHG avant le CA. Ce groupe de travail ne sera pas soumis à un quorum et le nom des participants n'est pas précisé. Ce seront deux parents ou deux professeurs élus au choix, cela laisse plus de souplesse à la mise en place de cette réunion.

II. FONCTIONNEMENT PEDAGOGIQUE

3. **Demande d'ouverture section sportive Laserrun**

Pour information, et dans la continuité de ce qui avait été validé l'an dernier, un dossier pour demander l'ouverture d'une section sportive Laserrun a été de nouveau déposé.

L'objectif serait de proposer cette section sur les niveaux 4ème et 3ème.

POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

4. **Bilan des évaluations 6ème**

L'ensemble de nos élèves ont subi en ce début d'année scolaire les évaluations nationales en français, fluence et mathématiques.

- ***6ème : Français***

On observe une hausse des résultats en Français par rapport à l'année dernière. Les résultats des élèves hors réseau sont plus satisfaisants que ceux du réseau. Il est constaté un point fort sur la compréhension de l'oral et plus de fragilité sur la compétence de la grammaire.

- ***6ème : Mathématiques***

Les résultats en Mathématiques sont en baisse (-12 points pour les maitrises satisfaisantes et très bonnes maitrises cumulées) bien que le nombre de très bonnes maîtrises ait augmenté (+3.62 points). Plus d'un tiers des élèves n'ont pas atteint un niveau satisfaisant.

Les résultats des élèves du secteur sont plus satisfaisants que ceux des élèves hors secteur.

La priorité reste toutefois sur Nombres et Calculs. En effet, 46.04 des maitrises satisfaisantes sont de niveau 1.

- ***6ème* : Test de fluence**

Au niveau national, le score moyen est de 124 mots / minute (2020).

Au niveau du réseau, le score moyen est de 113 mots / minute (écart de 11 mots / minute).

On remarque la prise en compte des résultats de l'année dernière et les effets du travail mis en place puisque les résultats sont en progression.

En 2020-2021, environ ¾ des élèves n'avaient pas le niveau attendu. En 2021-2022, ils sont moins de 60 %.

- **Remédiations, stratégies et Perspectives**

  Madame Bance énonce les divers dispositifs de remédiations :

<u>En Français :</u>

- Collège : « Silence 10 minutes de lecture » au CDI
- Collège : Dispositif ROLL pour les élèves en fragilité
- Collège : dédoublement des classes 1 heure par semaine
- Biathlon orthographique premier et second degrés

<u>En fluence : De la fluence à l'éloquence</u>

- Collège : travail en classe et sur le temps d'études obligatoires avec enseignant et assistant pédagogique
- Collège : Ateliers d'improvisation
- Cycle 1 / Collège : projet de lecture de contes par des collégiens à des élèves de maternelle

<u>En Mathématiques :</u>

- Collège : dédoublement des classes 1 heure par semaine

Madame Bance précise les stratégies mises en place à savoir :

- Accompagnement et formation des équipes dans le cadre du plan français et plan mathématiques
- Concertations Rep+ (élaboration d'outils communs, harmonisation des pratiques, analyse commune des évaluations, etc)
- Partage des informations dans le cadre de la continuité des apprentissages (liaison inter-cycle/degré)
- Présentation lors d'un café des parents école-collège et diffusion d'une plaquette « Fais tes devoirs » à destination des élèves et des parents pour aider à la maison.

5. **Bilan d'activités et programme annuel de l'association sportive**

Les membres de l'association sportive du collège se sont réunis le 30 novembre dernier pour procéder au bilan de l'A.S.

Nombre de licenciés : 138 (137 l'an dernier)

Le nombre de filles est de 54 donc seulement 40% de filles.

Les élèves ont été questionnés sur le choix des activités proposées. Le futsal est plébiscité et US Hand pourrait intéresser les élèves. Nos élèves ont la possibilité de pratiquer de la gymnastique dans le cadre de la cité éducative depuis peu.

Le bilan financier est positif.

Le bureau reste inchangé : Mme Bance est la présidente, M. Cauet le secrétaire et M. Le Bourgocq le trésorier.

6. **Point sur la démarche d'autoévaluation**

Madame Bance explique que le principe de l'autoévalaution a été proposé et acté lors d'une réunion en octobre à destination de tous les personnels du collège. Quatre grands domaine ont été définis. Deux réunions de travail ont eu lieu et ont permis de faire émerger les points forts, les leviers d'amélioration et les différentes actions menées au sein de l'établissement. Un référent par groupe était nommé pour expliquer devant deux autres groupes ce qui avait été mis en avant afin que chacun puisse abonder ou rectifier si nécessaire. Divers personnels ont été réunis : un ou 2 parents d'élèves, des AE, CPE, documentaliste,

gestionnaire, infirmière, assistante sociale etc.... Cette possibilité d'échanges entre diverses personnes est une force réelle.

Il manquait toutefois la voix des élèves. L'ensemble des élèves délégués ont donc été sollicité pour répondre à un questionnaire.

Il en résulte que les élèves se sentent heureux au sein de l'établissement.

Madame Bance élabore à ce jour la phase rédactionnelle après consultation des référents de chaque groupe.

Ce rapport d'autoévaluation sera ensuite présenté également en comité de suivi, en conseil pédagogique puis lors du prochain CA.

Nos évaluateurs seront : Mme Coquet IEN, Mme Harreux IPR espagnol, et M. Deconynck principal à Beauvais.

Ces derniers seront présents le 24 février et le 25 février 2022.

7. **Présentation du nouveau projet académique « Ambition 2025 »**

Mme Kersale présente les quatre axes du projet académique et ses trois objectifs. Ce projet académique est sur le site du collège et sera prochainement sur l'ENT.

III. FONCTIONNEMENT FINANCIER

8. **Présentation du budget**

Madame Outerleys explique que le budget est un acte prévisionnel, annuel et sincère.

La dotation de fonctionnement du département qui est la collectivité de rattachement s'élève pour l'année 2022 à 42 652 euros.

Cette dotation est inférieure à l'an passé compte tenu que les crédits de viabilisations du chauffage ainsi que le contrat de la porte du garage sont repris par le département.

A cette dotation de fonctionnement s'ajoute les montants des deux Conventions d'Occupation Précaires. Le montant d'un loyer est de 595.05 euros.

Les deux projets du collège financés par le département que sont le PAC 80 et « Le sport, c'est dans ma nature » sont ouverts au budget 2022.

Les crédits d'Etat du BOP 230 (les fonds sociaux et le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté) sont ouverts au vu des reliquats.

Ils s'avéreront insuffisants. Cependant, un bilan est transmis au Rectorat qui permettra l'octroi de crédits.

Pour l'année 2021, le collège a bénéficié de deux dons de BNP Paribas pour un montant de 2500.00 euros. Le reliquat de 728.89 euros est ouvert.

Les deux services spéciaux que sont le service d'hébergement et les crédits de la politique alimentent ce budget.

Les recettes du service de restauration sont inscrites au budget avec une légère hausse.

Il est à préciser que les recettes des élèves demi pensionnaires sont composées au regard de la rentrée 2021 de 40% d'élèves bénéficiant de l'Allocation Départementale.

Les familles bénéficient ainsi d'un tarif de 2.70 euros au lieu de 3.10 euros.

Les crédits de la politique de la ville sont financés par :

- Amiens Ville pour 9 000 euros : crédits alloués exclusivement pour les écoles primaires et maternelles du réseau.

- Amiens Métropole pour 7000 euros : deux actions concernent le collège à savoir « Les métiers de l'information » et « Prenez la parole ».

Au cours de l'année 2022, les deux subventions du CGET, d'un montant de 1500 euros, à destination des écoles viendront abonder le budget par Décision modificative.

Il n'est pas inscrit au budget de prélèvement sur fonds de roulement.

Madame Bance soumet au vote les propositions budgétaires 2022.

POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

9. **Conventions**

Avec l'association Coté Court :

Ce festival autour du thème du cinéma aura lieu la semaine du 10 janvier 2021 : rencontre entre la classe de classe 3°B et le réalisateur Monsieur Koya Kamura .

Ce projet est mené par Mme Da Rocha .

POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Avec la Ville d'Amiens :

Gestion des crédits de la Ville D'Amiens des écoles du premier degré aux EPLE supports du second degré : attribution d'une subvention de 9000 euros.

POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Avec le Gip Forinval:

Convention de mutualisation « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants pour l'année 2022.

Trois groupes sont constitués : l'un avec Mme Plé et deux groupes avec Mme Ahmani.

POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

10. Délégation de signature :

Délégation de signature au chef d'établissement pour la passation des marchés selon une procédure adaptée en raison de leur montant et dont l'incidence financière est annuelle.

POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 19h40.

La Présidente de séance

Mme Bance Stéphanie.

La secrétaire de séance pour le CA

Mme Claire Outerleys.